

Sommaire

1. Editorial
2. Les laboratoires citoyens madrilènes face à la crise économique espagnole : l'invention d'un «urbanisme tactique» ou d'un «urbanisme précaire»?
3. Comment les habitants développent des projets collectifs dans les villes en développement ?
4. « Faire commun » autour du sol et du logement dans les villes du Sud ?
5. La cartographie participative dans les camps de réfugiés
6. YTAX : Un système intégré et collaboratif d'amélioration de la transparence, de la mobilisation des ressources locales, et de lutte contre l'évasion fiscale
7. Uber et l'argent d'Uber : précisions sur la mobilité collaborative



Villes collaboratives et communs urbains Eclairage sur des dynamiques naissantes

Issus d'univers économiques émergents comme l'économie collaborative, ou d'univers plus militants comme les *hackers*, de nouveaux acteurs introduisent, avec la ville collaborative, des théories et pratiques urbaines qui impactent la fabrique de la ville. Cette vision de l'urbain met l'accent sur l'usage et le partage des biens et des services et non plus leur possession. Elle interroge la notion de propriété, à travers les réflexions sur les communs et les pistes d'expérimentations qui s'ouvrent. Au-delà de la *ville intelligente* qui met l'accent sur les innovations technologiques urbaines, cette notion semble dessiner une ville numérique construite par le « bas », cherchant à développer l'innovation sociale de façon collective. Nous proposons d'explorer ces dynamiques naissantes dans ce numéro.

En effet, aujourd'hui, certains mouvements émergent également dans les pays du Sud, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives autour du développement urbain. Dans ce sens, **Irène Salenson et Claire Simonneau** présentent dans ce numéro les réflexions portées par l'Agence française de développement (AFD) autour des communs urbains afin de mieux comprendre les implications sociales de l'opérationnalisation de ce concept, notamment dans les quartiers informels. En outre, spatialement, ces villes collaboratives s'appuient également sur la notion du tiers-lieu, espace public de démocratie locale, recouvrant une multitude de lieux qui mettent en commun des moyens de production (bureaux et accès internet pour les espaces de co-working ; machine de fabrication numérique pour les *fab lab* ; etc.) pour répondre aux transformations des conditions de travail. Ainsi, l'article de **Raphaël Besson** dans ce numéro nous montre que ces tiers-lieux peuvent être, dans le cas espagnol, des espaces

d'expérimentations démocratiques face à la crise économique qui touche le pays.

Cette approche se traduit également par la production de nouveaux outils. C'est notamment le cas des événements qui viennent ponctuer la gestion de projets comme les *hackathons*, les *hold-up*, etc. dont le forum InnovAfrica, présenté par **Jean-Michel Cornu** dans ce numéro. Le développement croissant d'outils collaboratifs – tels que le dispositif YTAX décrit par **Bachir Kanouté** pour améliorer la collecte des taxes communales au Sénégal et ou encore les cartes collaboratives utilisées par **Johann Richer** avec les habitants de la Jungle de Calais pour permettre une reconnaissance de leur statut – rend visible ce phénomène.

Enfin derrière la diversité de ces expériences et de ces outils qui se revendiquent comme collaboratifs, se construisent concomitamment plusieurs projets politiques antagonistes allant de formes de renouvellement de la démocratie jusqu'à une libéralisation des marchés plus accrue. C'est l'objet du propos de **Julien Allaire** qui revient sur les différentes pratiques de mobilités dites « collaboratives », d'Uber aux systèmes d'entraides de voisinage.

Et c'est là tout l'enjeu de comprendre et de s'approprier ces formes de collaboration pour valoriser le « vivre ensemble » nécessaire au développement harmonieux des villes en développement. Derrière le terme de ville collaborative s'ouvre pour l'avenir tout à la fois des pistes stimulantes d'une fabrique collective de la ville plus inclusive mais également le spectre d'une concentration de plus en plus massive du contrôle du développement urbain par des plateformes telles qu'Uber.

Aurélie LANDON

Rédactrice en chef

Doctorante en urbanisme LAVUE – Univ. Paris 8 / FTI

landon.aurelie@gmail.com

<http://www.lavue.cnrs.fr/auteur/landon-aurelie>

Les laboratoires citoyens madrilènes face à la crise économique espagnole : l'invention d'un «urbanisme tactique» ou d'un «urbanisme précaire»?

Raphaël Besson est expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire-urbanisme. Chercheur associé au laboratoire Pacte, il a fondé l'agence Villes innovations (Madrid, Grenoble), spécialisée sur les thématiques des villes innovantes et créatives. Il nous livre ici ses réflexions sur le rôle des lieux madrilènes auto-portés et gérés par les habitants en contexte de crise.

Face à la crise économique que traverse l'Espagne depuis 2008, Madrid devient l'épicentre de transformations politiques, urbaines et sociales majeures. En plus des protestations citoyennes issues du mouvement des indignés, et de l'ascension du parti politique Podemos (« nous pouvons »), Madrid connaît un développement important de laboratorios ciudadanos (« laboratoires citoyens »).

Emergence et développement des laboratorios ciudadanos

A Madrid, la crise économique a laissé en jachère une quantité importante d'espaces publics, dont la vocation initiale était d'accueillir de grands équipements culturels, sportifs ou commerciaux. Des citoyens et des collectifs souvent très qualifiés, œuvrant dans les domaines de l'économie collaborative, du numérique, de l'écologie urbaine ou de l'urbanisme social, se sont progressivement réappropriés ces espaces vacants. On pense ici à des collectifs comme Ecosistema Urbano, Basurama, Todo por la Praxis, Paisaje Transversal, qui ont jeté les bases d'un nouvel urbanisme fondé sur des modes de gestion collaborative des villes, la participation citoyenne et l'intégration systématique des dimensions artistiques et culturelles. Cet urbanisme « de código abierto » (« à code ouvert ») s'est aussi largement appuyé sur le développement d'outils numériques, à-même de stimuler l'expression citoyenne et la co-production des projets (Tato, Vallejo, 2012).

Ces espaces vacants ont été transformés en terrains d'expérimentation de nouveaux modèles socioéconomiques et de gestion des villes, fondés sur le collaboratif, la participation citoyenne et la co-production d'espaces et de services publics. Une vingtaine de laboratorios ciudadanos ont ainsi vu le jour : La Tabacalera, Esta es una plaza, Patio Maravillas, Media Lab Prado, El Campo de la Cebada, Utopic_US, etc. Chaque laboratoire citoyen s'est spécialisé dans un domaine particulier comme l'agriculture et l'écologie

urbaine, l'intégration sociale et culturelle, l'art collaboratif ou l'économie numérique. Ainsi des laboratoires œuvrent pour la création de jardins communautaires et auto-gérés par des « citoyens-jardiniers ». Le plus connu, « Esta es una Plaza » (« Ceci est une place »), a été créé par un groupe d'étudiants, de jeunes professionnels et d'habitants, sur un terrain abandonné depuis une trentaine d'années dans le quartier de Lavapiés. Après avoir obtenu de la municipalité la gestion temporaire de cet espace, le groupe a promu un modèle d'autogestion, permettant à chaque citoyen de contribuer librement au fonctionnement du lieu, tout en bénéficiant en retour des infrastructures et des activités socio-culturelles.

D'autres laboratoires citoyens agissent dans le champ de l'intégration sociale et culturelle. C'est le cas du Campo de la Cebada. Ce laboratoire est situé au centre de Madrid, près de la Plaza Mayor, sur un espace d'environ 5000 m². Depuis 2011, le Campo de la Cebada développe de nombreux projets, dans des domaines sociaux (systèmes d'échange de services), artistiques (street art, ateliers de photographie, de poésie, de théâtre), sportifs (aménagement de terrains de basket et de jeux) ou culturels, avec l'organisation de festivals de musique et de cinéma en plein air. Le Campo de la Cebada sert également de support à l'aménagement de jardins collectifs et de mobiliers urbains co-construits. Les bancs, les gradins ou les paniers de basket ont tous été fabriqués grâce à l'intervention de collectifs d'architectes, d'habitants et d'ingénieurs. Ces derniers ont utilisé les outils et licences libres de Fab Labs madrilènes pour construire un mobilier modulable, entièrement réalisé à partir de matériaux recyclés. Une coupole a été récemment fabriquée grâce à la collecte de plus de 6000 € sur la plateforme de financement participatif Goteo.org. Précisons que l'ensemble des activités du Campo de La Cebada sont auto-gérées lors de rencontres régulières, qui réunissent l'ensemble des collectifs du quartier (habitants, commerçants, associations, etc.).



Campo de la cebada

Credit photo Raphaël Besson

« Urbanisme tactique » ou « urbanisme précaire » ?

Différents auteurs assimilent le phénomène des laboratoires citoyens à un urbanisme « tactique » (Revista Papers, 2014 ; Such, 2015). Cet urbanisme se déploie dans les espaces en creux de la ville, en dehors de politiques de planification urbaine. Il se développe de manière ascendante et s'encastre dans les structures socioculturelles des quartiers madrilènes. Il s'agit de « faire avec », plutôt que de « penser à la place de » collectifs d'ores et déjà présents et organisés. L'urbanisme tactique imagine des solutions collectives et co-produites pour répondre à des besoins sociaux, et notamment quant à l'accès des habitants à la ville, à ses espaces publics, ses services, ses ressources, ses activités sociales, culturelles ou sportives. Au sein de ces laboratoires citoyens, les collectifs ne se limitent pas à défendre un égal accès aux ressources, aux espaces de la ville, ou à une plus grande participation ; ils souhaitent devenir des agents actifs de la transformation de leurs quartiers, et participer à produire, au-delà de la vie sociale, éducative ou culturelle, l'espace public, le mobilier et autres infrastructures urbaines. L'urbanisme tactique revendique non seulement un droit à la ville, mais aussi un droit à l'infrastructure des villes (Corsín, 2014).

Cependant cet « urbanisme tactique » n'est pas sans induire un certain nombre de questionnements. D'abord sur la pérennité

des laboratoires citoyens au regard de leur dépendance vis-à-vis d'acteurs décisionnaires (propriétaires et collectivités territoriales) et d'un modèle économique extrêmement précaire. Ces laboratorios fonctionnent essentiellement sur les principes du don, de l'échange et de la réciprocité et dans une moindre mesure grâce aux financements participatifs et aux subventions. Ensuite sur l'instrumentalisation des laboratorios ciudadanos par les Institutions publiques. Ces laboratoires permettent en effet de répondre à des situations socioéconomiques graves et de compenser des carences de dotations, de financements publics et d'espaces publics. Ils prennent en charge des services et des missions traditionnellement assurés par les collectivités. Un dernier doute concerne la capacité des laboratoires citoyens à changer d'échelle et à faire ville. Un projet de ville ne peut naître de l'addition d'expériences isolées, éphémères et fondées sur un modèle souvent utopique d'autogestion et de participation généralisée. Cet « urbanisme précaire » (Marrades, 2014) n'échappe donc pas à un certain nombre de questionnements. Mais il ouvre des réelles perspectives pour repenser les politiques urbaines face à une économie en crise et en pleine mutation. ■

Raphaël BESSON, r.besson@villes-innovations.com

Pour en savoir plus, consulter le site <http://www.villes-innovations.com>

Comment les habitants développent des projets collectifs dans les villes en développement ?

Jean-Michel Cornu est un spécialiste de la coopération et de l'intelligence collective. Il a été le directeur scientifique de la Fing (think-tank dédié aux usages du numérique) de 2010 à 2016. Il est le fondateur de l'écosystème de groupes collaboratifs Coop-group autour de l'innovation sociale. Il a écrit plusieurs ouvrages sur l'innovation et la coopération et nous livre ici quelques conseils issus de l'expérience [InnovAfrica](#).

Des habitants s'impliquent de plus en plus pour développer des projets collectifs un peu partout dans le monde et plus particulièrement dans les villes en développement. Mais pour permettre cela il a fallu dépasser deux difficultés, d'abord par l'expérimentation puis progressivement par une compréhension plus fine de l'animation de grands collectifs afin de rendre ces premières expériences reproductibles à d'autres endroits.

Premier défi : travailler ensemble à plus que douze

Pour bien comprendre le premier défi à dépasser, il faut savoir que de nombreux groupes sont organisés de façon centralisée avec un *leader* (ou un *community manager*) qui diffuse des informations ou des propositions d'action et des participants qui y réagissent. On parle d'un mode d'organisation panoptique, du nom d'une... prison conçue par le philosophe utilitariste Jeremy Bentham et son frère Samuel à la fin du XVIII^e siècle (Bentham, 1791). Ils conçurent une tour centrale et des cellules placées tout autour afin que le surveillant puisse voir l'ensemble des prisonniers. Transcrit dans le domaine des groupes locaux mais aussi des réseaux sociaux, cela revient à un échange de l'animateur vers les membres, de commentaires et d'actions en réaction des membres, mais de très peu d'échanges entre les membres.

Mais dans le cadre d'une équipe, que ce soit une équipe projet ou bien une équipe sportive, chaque participant doit comprendre les relations entre lui et les autres mais également les relations entre tous les autres membres. Une telle organisation « en toile d'araignée » est qualifiée « d'holoptique » (Noubel, 2004). Mais nos limites cognitives, comme êtres humains, limitent la taille de ce type de groupes à douze (Cornu, 2013). Ceci explique qu'une équipe dans

un sport collectif ne dépasse en général pas ce nombre. (Le rugby, qu'il soit à treize ou à quinze, est une exception qui n'est rendue possible que par le fait que dans la plupart des actions, un ensemble de joueurs avancent « comme un seul homme »). Pour passer à l'échelle des actions des habitants, il est cependant nécessaire de briser cette barrière. Ce fut fait dans les années 1990 dans le milieu du logiciel libre, lorsqu'un jeune finlandais, Linus Thorvalds, agissant en dépit des règles habituelles, réussit à développer un système d'exploitation avec un millier de personnes. Il fallut quelques années pour comprendre comment reproduire cela dans le domaine du logiciel (Raymond, 1999) puis avec n'importe quel type de projet (Cornu, 2001). Aujourd'hui, à condition qu'un groupe soit suffisamment nombreux -plus d'une centaine de participants- il devient possible de faire aussi bien puis mieux qu'un groupe d'une douzaine de personnes.

Deuxième défi : impliquer des habitants

Mais agir avec un grand nombre de personnes signifie que tous les membres du groupe ne sont en général pas rémunérés et également qu'ils ne sont pas tous militants ni prêt à tout sacrifier pour une cause. On considère en général que les militants représentent environ 7% d'une population. Les membres d'un grand groupe non seulement ne participent pas tous (dans un groupe au-delà de douze, les réactifs sont entre 10 et 20% et les proactifs seulement quelques pourcents), mais ils ont peu de temps et d'attention à consacrer au groupe. Pour comprendre comment dépasser ces difficultés, nous avons mis en place en 2005 un groupe en ligne de « correspondants » intéressés par l'innovation au Sud (ce premier groupe comprend aujourd'hui plus de 700 innovateurs), puis une rencontre annuelle entre 2009

et 2014 : le [forum InnovAfrica](#) à chaque fois dans une ville différente d'Afrique de l'Ouest. Ceci nous a permis de développer au sein de l'association [Imagination for People](#), puis de façon autonome un écosystème, d'une trentaine de groupes territoriaux et thématiques qui rassemblent aujourd'hui plus de dix mille personnes : [Coop-group](#).

Une machine à développer des projets

Il existe maintenant des communautés d'innovateurs dans une dizaine de pays d'Afrique. Chacune développe plusieurs projets et participe également à des groupes thématiques (énergie pour tous, femmes & TIC, Fab-Labs, espace-santé, usages-carto, tiers lieux, etc.). Chaque groupe démarre vraiment lorsqu'il arrive à une centaine de participants et qu'il intègre ou développe deux ou trois petites équipes projets qui s'entraident et bénéficient de la dynamique de la grande communauté.

C'est ainsi que se sont développés en quelques années : le premier Fab-Lab (ateliers de fabrication numérique) d'Afrique francophone à Ouagadougou, rapidement suivi de beaucoup d'autres, diverses cartographies citoyennes comme celle des inondations d'Abidjan en 2014 ou encore d'autres en partenariat avec le grand Dakar, de nombreuses

applications mobiles en particulier sur la santé, des groupes de recyclage d'ordinateurs (Jerry DIT), des ateliers vidéos pour les habitants (Kino Burkina puis dans d'autres pays), de nombreux tiers lieux pour accueillir les télétravailleurs africains (Afriworkers), etc.

Accélérer la dynamique

Ces expériences, ont permis de comprendre que non seulement les participants mais les animateurs eux-mêmes manquent de temps. Cela a ouvert la voie plus récemment à de nouvelles méthodologies qui permettent de développer et animer de grandes communautés de personnes et de projets avec seulement une heure par semaine (Cornu, 2016). Un peu partout au Sud comme au Nord, des habitants lancent des projets pour mieux vivre ensemble, se rassemblent au sein de grandes communautés, échangent entre eux et avec d'autres groupes, s'entraident et montent ensemble en compétence. ■

Jean-Michel CORNU
jmichelcornu@gmail.com

Pour en savoir plus et consulter ses publications :

<http://www.cornu.eu.org/>

Crédit photo Community Land Trust Bruxelles



« Faire commun » autour du sol et du logement dans les villes du Sud ?

La thématique des villes collaboratives ouvre également la réflexion sur la propriété autour du concept des Communs. Après les travaux fondateurs d'Elinor Östrom sur la gestion des ressources naturelles comme des biens communs, de nombreux chercheurs et professionnels se posent aujourd'hui la question de l'intérêt de ces modèles d'organisation dans d'autres domaines. Dans cet article, Irène Salenson, chargée d'études Développement urbain durable à l'Agence française de développement, et Claire Simonneau, consultante et chercheuse en urbanisme, présentent les réflexions de l'AFD sur les communs fonciers urbains.

La plupart des terrains dans les villes en développement ne sont pas enregistrés dans des cadastres actualisés (90% au Sénégal par exemple). Une grande partie des nouveaux citadins, autrefois migrants ruraux, aujourd'hui majoritairement enfants de citadins, construisent leur logement là où ils le peuvent, sur des terrains vacants, qui peuvent relever du domaine public ou d'anciennes terres coutumières collectives, appartenir à des propriétaires privés ou connaître une superposition de droits. Ils sont parfois en situation de « squat », mais celui-ci peut être tout à fait organisé, par des lotissements et des formes de propriété (de la parcelle ou de l'immobilier) informelles. Leur principale revendication est souvent le droit à rester sur place, alors qu'ils peuvent être menacés d'éviction, notamment par d'autres projets immobiliers.

Plusieurs expériences ont été développées pour encourager la stabilisation-sécurisation des habitants de ces quartiers informels ou de quartiers formels mais pauvres. Certaines d'entre elles ont proposé la création de formes collectives d'occupation de l'espace, comme les *Community Land Trusts* (au Kenya notamment) et les coopératives d'habitat (en Amérique latine). D'autres avaient pour objectif final l'obtention de titres ou de droits d'usage *individuels* (ménages), mais sont passées pour cela par des luttes et revendications *communes*, qui ont duré des années, voire des décennies, en faisant ainsi commun (*commoning*). D'ailleurs, lorsqu'elles ont obtenu satisfaction, l'attribution a également été collective (par exemple dans les mécanismes de *land sharing* en Asie). Ces dynamiques communautaires, peu explorées par la recherche académique et faiblement prises en compte dans les politiques publiques, pourraient constituer une piste intéressante pour contrer la précarité urbaine.

Dans cette perspective, l'AFD a lancé en 2016 une étude visant à analyser la littérature académique traitant des communs fonciers dans les villes en développement et à explorer quelques-unes de ces expériences et leurs effets en termes d'inclusion socio-économique et de durabilité. Permettent-elles d'offrir un accès facilité au foncier urbain pour les populations exclues du marché foncier ? Dans quelle mesure sont-elles compatibles avec les besoins en aménagement de ces espaces à l'urbanisation rapide ? ■

Claire SIMONNEAU simonneauc.ext@afd.fr et Irène SALENSON salensoni@afd.fr

La cartographie participative dans les camps de réfugiés

Johan Richer est membre du collectif [MapFugees](#). Il a participé à plusieurs projets de cartographie participative, dont la réalisation d'un atlas des actions de solidarité à Madagascar. La cartographie participative est souvent utilisée pour des quartiers non référencés par les documents officiels. Il nous explique ici comment le collectif [MapFugees](#) a mobilisé ces outils pour dessiner la carte de la Jungle de Calais avec ses résidents.

Alors qu'un démantèlement imminent menace la Jungle de Calais, il paraît encore plus urgent aujourd'hui de la rendre visible, par tous les moyens.

Un camp n'est en vérité ni provisoire, ni permanent. Il s'inscrit dans une temporalité intermédiaire où les habitants ne peuvent y projeter leur avenir mais y demeurent suffisamment longtemps pour que se développent tous les attributs d'une cité. Ce qui ne ressemble de loin qu'à un amoncellement informe de bâches, matériaux de récupération, détritiques, est bel et bien une ville de 9000 habitants, avec ses restaurants, ses écoles, ses épiceries, ses lieux de culte, ses coiffeurs, ses terrains de sport, ses quartiers bien différents. Des *points d'intérêts* comme il y en a dans n'importe quelle autre cité, où ils sont identifiés sur un plan ou géo localisés sur votre GPS. Et pourtant vous pourrez chercher, aucune carte IGN ou Michelin ne vous permettra de les trouver, et l'application Google Maps de votre téléphone, habituellement si serviable, ne vous aidera pas non plus.

Pourquoi cartographier ?

La carte est un outil à la portée symbolique très forte, et cartographiquement parlant, la « Jungle de Calais » n'existe pas. Outil traditionnel de l'Etat régalien (« la géographie sert d'abord à faire la guerre » a dit Yves Lacoste), la cartographie est désormais à la portée de simples individus, éliminant ainsi le biais par lequel certains lieux auraient vocation à exister sur la carte et d'autres non.

Mais n'est-il pas vain de cartographier une ville vouée à disparaître ? C'est une question qu'on entend souvent de la bouche des résidents eux-mêmes.

Si la Jungle de Calais est une lutte pour l'espace, alors la cartographie est un moyen de rendre compte de l'asymétrie des forces en présence et de faire porter la voix de *ceux qui l'occupent*, contre *ceux qui veulent les faire partir*.

La carte permet de montrer la réalité d'un territoire et de sa population. C'est un enjeu de pouvoir au même titre que le recensement de la Jungle. La préfecture, et l'Etat à travers lui, donnent une estimation de 6 400 résidents minimisant ainsi la population et donc l'enjeu politique voire électoral, en glissant sous le tapis des milliers d'individus. La population étant sous-estimée, mécaniquement la distribution de nourriture, de vêtements et le besoin en logements fournis par les associations le sont aussi. Ne pas cartographier la Jungle c'est laisser à l'Etat le monopole de la crédibilité et de la légitimité, au détriment d'autres acteurs comme [l'Auberge des migrants](#) qui réalisent un autre recensement. Savoir dénombrer le nombre d'abris grâce à la cartographie, c'est savoir estimer de manière précise et irréfutable le nombre de résidents.

Une carte de la Jungle par et pour ses résidents

La cartographie est un outil d'autant plus puissant qu'elle permet une démarche inclusive en impliquant dans sa fabrication les premiers acteurs concernés : les habitants. La cartographie participative, dont la pratique est apparue



Crédit photo Johan Richer

grâce à la démocratisation des outils numériques, permet tout simplement la réappropriation d'un environnement par ceux qui y vivent. Placez une carte au milieu d'un groupe et invariablement commenceront des discussions et des débats sur la vie commune dans cet espace et sur les moyens de l'améliorer collectivement.

La cartographie participative est utilisée depuis quelques années dans les villes du Sud et en particulier dans les zones d'urbanisme informel, dans les camps et les bidonvilles. Des millions de personnes vivent dans ces lieux de vie qui sont dépourvus de toute existence officielle. Ce sont des territoires à la fois dans l'Etat et hors l'Etat dont les habitants sont dénués de tout droit commun.

Avec une population de près d'un million d'habitants, le bidonville de Kibera (« jungle » en nubien) dans la banlieue de Nairobi au Kenya est l'un des plus peuplés d'Afrique. Il n'était pourtant qu'une zone blanche, visible sur aucune carte jusqu'en 2009 où le projet [Map Kibera](#) a permis de le cartographier en détail grâce à [OpenStreetMap](#) et la mobilisation de ses habitants. En France, à une échelle certes moindre, la situation est la même.

Comment cartographier ?

OpenStreetMap est une carte collaborative en ligne, où chacun peut contribuer et dire ce qui doit être sur la carte. On le présente comme « le Wikipédia des cartes ». Ce projet a donné naissance à de nombreuses utilisations et réutilisations, des outils, initiatives et méthodes développés par-dessus cette même plateforme et qui s'enrichissent ensuite mutuellement. Dans cet écosystème libre et *open source*, on peut citer les *field papers* qui permettent d'imprimer une carte OpenStreetMap d'un quartier au format A4 pour réaliser des études de terrain. Vous pouvez alors tracer sur le papier bâti, routes, chemins et tous les éléments physiques que vous voulez cartographier. Cette approche qui met l'outil à la portée de tous permet de démystifier la cartographie et d'aller directement à l'essentiel : explorer un territoire et récolter du savoir local auprès de ses habitants.

C'est dans cette logique que s'inscrit l'initiative MapFugees. Installée pendant deux semaines au moins de juillet 2016 près de la bibliothèque *Jungle Books* et de *l'Ecole laïque du chemin des dunes*, l'équipe bénévole est allée à la rencontre des résidents pour les inviter à cartographier la Jungle.

La cartographie participative offre une opportunité aux habitants de s'emparer de cet outil, de prendre part à la définition de leur lieu de vie, de montrer sa richesse. La démarche donne de la valeur au savoir local des habitants et remets ces derniers au cœur de la gestion du camp. En quelques heures, en binôme ou en petit groupe, on passe d'une feuille A4 vierge hormis quelques repères préalablement localisés, à une cartographie complète d'une zone, avec ses contours physiques mais surtout ses *métadonnées* : les noms donnés par les habitants à chaque lieu de vie les environnant, chacun ayant une histoire propre. ■

Johan RICHER, johan.richer@gmail.com

Pour en savoir plus et contacter MapFugees :

<https://mapfugees.wordpress.com>

1. L'article a été écrit quelques jours avant le démantèlement qui a commencé le 24 octobre 2016.

YTAX : un système intégré et collaboratif d'amélioration de la transparence, de la mobilisation des ressources locales, et de lutte contre l'évasion fiscale

Bachir Kanouté est le coordinateur exécutif d'Enda ECOPOP¹, il est également point focal pour l'Afrique de l'Observatoire International de la Démocratie participative (OIDP). Dans cet article, il nous présente le dispositif YTAX² mis en place par Enda ECOPOP, un outil collaboratif pour la collecte des taxes communales



Crédit photo Enda ECOPOP

Pourquoi un système intégré de collecte des taxes municipales ?

En Afrique, l'autonomie des collectivités territoriales à laquelle devra aboutir les processus de décentralisation, implique une mobilisation accrue des ressources financières. Ces dernières contribuent à renforcer les capacités de financement des projets locaux et assurer un niveau satisfaisant de services sociaux de base aux populations locales. Cependant, la mobilisation des recettes fiscales demeure problématique dans la plupart des collectivités locales africaines pour plusieurs raisons : (i) un système de collecte obsolète faisant souvent l'objet de fraude et d'évasion fiscale; (ii) une absence de contrôle efficace des recettes collectées ; (iii) un déficit d'information du contribuable et de communication sur l'usage des ressources financières locales collectées ; (iv) une absence de transparence sur la chaîne fiscale et de communication sur les recettes mobilisées sur le territoire. Au Sénégal, à l'image de plusieurs pays d'Afrique, la décentralisation financière reste une préoccupation majeure pour les autorités locales. Au cours des dernières années, les transferts financiers de l'Etat fluctuent, en moyenne, autour de 5% du budget public par année. La mobilisation des ressources propres reste très faible. Partant de l'hypothèse qu'une bonne décentralisation financière devrait d'abord reposer sur la mobilisation effective de recettes propres des collectivités, il paraît, dès

lors urgent, de mettre en œuvre des solutions innovantes pour la mobilisation de la fiscalité locale. C'est dans ce contexte qu'Enda ECOPOP a mis en place un dispositif technologique collaboratif dénommé «YTAX» (Yelen TAXE). Une telle innovation, constitue également une avancée pour l'insertion des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les stratégies de développement local et l'ancrage de villes collaboratives.

Comment fonctionne le YTAX ?

Dès l'adhésion de la commune, les différents acteurs intervenant dans la gestion des taxes communales sont enregistrés dans le système par l'Agent de l'Administration en charge de la fiscalité. Chaque acteur dispose ainsi d'un compte utilisateur qui permettra au système d'affecter des droits aux utilisateurs.

Le **Percepteur et Responsable Hall et Marché**, sont dotés d'une interface d'administration accessible via n'importe quel ordinateur ou tablette. Ils peuvent, grâce à une navigation sécurisée, assurer le contrôle et suivi des opérations de collecte effectuées par chaque collecteur. En fin de journée ils pourront imprimer l'état de chaque collecteur pour faciliter et rendre fluide le versement des deniers.

Le **Maire**, grâce à une navigation internet sécurisée (sur ordinateur ou tablette) peut suivre à temps réel les opérations de collecte des ressources fiscales sur le territoire communal.

Le **collecteur**, est doté du terminal (téléphone portable et mini imprimante) et passe auprès des contribuables pour récupérer les taxes déjà codifiées par une délibération municipale. Chaque assujetti reçoit, contre paiement de la taxe, un reçu comportant un numéro unique qui permettra ultérieurement le contrôle. En délivrant le reçu, le système géo localise aussi bien le collecteur que le contribuable qui sont enregistrés dans le système. Le reçu fourni remplace (ou complète) les reçus traditionnellement délivrés par les collecteurs.

Le **contrôleur** est mobilisé par l'autorité locale au sein des conseils de quartiers. Il est doté du téléphone portable et peut passer après le collecteur pour vérifier l'effectivité de la collecte. Pour ce faire, il introduit le numéro du reçu délivré par le collecteur et détenu par le contribuable. Cette opération lui permet de vérifier la collecte, d'identifier les contribuables éventuellement omis par le collecteur et de fiabiliser l'opération de collecte et l'assiette fiscale.

L'ensemble des données collectées seront enregistrées et stockées sous forme de base de données fiable.

Quelles sont les avancées et limites du système ?

L'expérimentation de YTAX a permis de stabiliser des acquis dans les communes pilotes sénégalaises. A Mbacké (au

1. Espaces Co production et d'Offres Populaires pour l'Environnement et le Développement en Afrique

2. YTAX est un diminutif de Yelen Taxe. Yelen est emprunté des langues nationales Wolof au Sénégal (qui signifie réveil) et Bambara au Mali (qui signifie, la lumière, la transparence, le sourire, ascension)

Centre du Sénégal), le recouvrement des taxes (cas de la taxe d'Occupations sur la Voie Publique) est passée d'un montant moyen quotidien de \$87 à \$630 après trois mois d'expérimentation. Dans la commune de Dalifort (banlieue de Dakar), les taxes du parc des ruminants sont passées de \$285/jour à \$1448/jour après un mois d'expérimentation. La mise en place du dispositif collaboratif a permis d'améliorer la transparence dans la fiscalité locale, le recouvrement efficient des taxes locales, la fiabilisation par la géolocalisation des contribuables, la constitution d'une base de données des contribuables présents sur périmètre de la commune, l'implication des citoyens à travers leurs conseils de quartiers et

la sensibilisation des contribuables pour une meilleure citoyenneté fiscale.

Les difficultés notées sont liées à la déficience dans la collaboration des agents collecteurs qui ont souvent un faible niveau d'études rendant difficile la manipulation des kits par ces agents et à la faible collaboration de certains percepteurs et receveurs municipaux qui sont des agents déconcentrés de l'administration fiscale. ■

Mamadou Bachir KANOUTE
bkanoute@endatiersmonde.org

Pour en savoir plus et contacter Enda ECOPOP:
<http://www.endaecopop.org/> et ecopop@endatiersmonde.org

Uber et l'argent d'Uber : précisions sur la mobilité collaborative

Julien Allaire est Délégué Général de la CODATU. Cette association à vocation internationale promeut les politiques de mobilité urbaine soutenable. Il nous livre ici ses réflexions sur les nouvelles pratiques de mobilité dites collaboratives.

Lorsque l'on parle d'économie collaborative, il convient de bien distinguer ce qui est de l'ordre du leurre, du collaboratif, et du coopératif. Quatre schémas différents peuvent être dissociés : l'économie de fonctionnalité, l'économie collaborative, l'économie coopérative et l'entraide.

Attention aux leurre ! Uber est devenu la référence d'une nouvelle économie numérique et soi-disant « collaborative ». Originaire de Californie, la firme semble conquérir les marchés sans que rien ne l'arrête, si ce n'est, de temps en temps, la loi. Qu'est ce qui fait la spécificité d'Uber ? Une application numérique qui permet de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande, un prix qui évolue en fonction des commentaires pour apporter un retour d'expérience, et sinon ? C'est aussi le recours à des conducteurs dans le cadre le moins règlementé qu'il soit, quitte à être attaqué pour travail dissimulé. Uber est-il collaboratif ? Non. Uber met simplement le numérique au service du marché et repousse ainsi les limites libérales de l'ajustement Offre-Demande poursuivant la quête vers le Saint Graal : le monopole privé !

Certes, l'application permet de mettre en relation les plus aisés qui ne veulent plus posséder de voiture avec le moins fortuné qui en possède une et qui n'a pas beaucoup d'autres sources de revenu possible. Le modèle économique devient comparable à celui du transport artisanal dans les pays en développement. C'est le rôle de rabatteur qui fait la valeur ajoutée de l'entreprise californienne comme les « coxeurs » d'Abidjan qui captent une partie de la recette des taxis collectifs.

Grâce au renouvellement des marchés de publicité extérieure, à Lyon puis à Paris, les systèmes de Vélos en Libre Service conquièrent les centres villes du monde. Séduits par l'idée que l'on puisse se raccrocher à des projets à haute teneur médiatique pour faire une politique cyclable, les élus locaux concèdent le service pour permettre de se déplacer à bicyclette au cœur de l'agglomération. Heureusement des systèmes moins coûteux que celui des multinationales de la publicité ont permis d'améliorer ce système et certaines villes préfèrent développer le vélo sous d'autres formes. Mais beaucoup continuent à penser qu'il y a un avant et un après J.-C. Decaux, créateur de la « *sharing economy* » du vélo. Pour autant Vélo'v et Vélib' sont-ils, plus que les toilettes publiques, à ranger dans l'économie collaborative ?

Dans ces deux exemples, on comprend que la nouveauté repose dans le fait que la propriété individuelle n'est plus au cœur du modèle économique. On parle alors simplement d'économie de fonctionnalités.

Le terme de mobilité collaborative est approprié pour des cas où il existe une relation horizontale entre particuliers qui implique un échange monétaire non associé à un travail, à proprement parlé. Les systèmes de location de voiture entre particuliers (comme *Drivy*) ou de covoiturage (comme *BlaBlaCar*) s'inscrivent directement dans cette logique. Basés sur des pratiques très courantes dans les pays où le taux de motorisation est faible, l'économie numérique a permis de recréer du lien entre les individus et ainsi d'avoir un usage plus rationnel des véhicules individuels. Des études sur le covoiturage montrent des résultats intéressants : d'une part, l'asymétrie entre propriétaires de véhicules et passagers sur des trajets réguliers nuit à la collaboration; d'autre part, les « covoitureurs » commencent souvent pour des raisons économiques mais continuent pour les relations sociales créées.

Ensuite, l'économie coopérative se définit par une relation équilibrée entre les particuliers qui contribuent de la même manière au projet commun. Il s'agit par exemple de systèmes d'auto-partage gérés par une coopérative qui mutualise les véhicules, ou d'ateliers gérés par des associations pour réparer soi-même son vélo, qui se sont fortement développés à travers le monde (en France avec le réseau *L'Heureux Cyclage*).

Enfin, il existe toujours l'entraide entre voisins, en famille et même entre inconnus qui permet de faire un trajet ensemble sans nécessairement attendre un bénéfice économique. Celle-ci peut paraître économiquement irrationnelle, « pas de problème, je vais faire un détour », mais n'est-ce pas le propre de la générosité ? ■

Julien ALLAIRE, jallaire@codatu.org // www.codatu.org

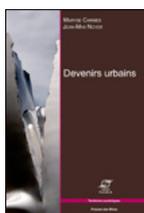
Publications



L'Âge du faire : Hacking, travail, anarchie, Michel Lallement, Janvier 2015, Seuil. [Disponible à ce lien](#).

De nouveaux lieux de conception, de production et de collaboration voient aujourd'hui le jour un peu partout dans le monde. Équipés de machines industrielles comme des plus récents équipements informatiques, les hackers inventent un nouveau modèle d'activité : le faire (make). Les membres des hackerspaces et autres laboratoires de fabrication font du travail une fin en elle-même, sans que quiconque n'impose d'objectifs, de délais, de contraintes... Juste l'envie de faire pour soi.

Fab Lab, L'avant-garde de la nouvelle révolution industrielle, Fabien Eychemme, Éd., coll. La Fabrique des possibles, 2012. [Disponible à ce lien](#)
Une immersion dans les lieux de l'industrie de demain. Après l'internet et le numérique qui ont bouleversé la distribution traditionnelle, quelque chose est en train d'arriver qui pourrait révolutionner la conception, l'industrie et la production : les fab labs.



Devenirs urbains, Maryse Carmes et Jean-Max Noyer, 2014, Ed. Mines Paristech. [Disponible à ce lien](#)

Le processus d'urbanisation est protéiforme. Les transformations qui affectent les écologies urbaines, en particulier sous les conditions de l'extension du milieu numérique sont profondes. La place grandissante des infrastructures des réseaux numériques et leurs traductions contrastées en terme d'organisation politique et économique, l'explosion de l'Internet des objets, la prolifération des interfaces nomades, et la production compulsive de « Data », tout cela travaille les modes de gouvernance, les modes d'existence ainsi que les processus de subjectivation qui les accompagnent.

Mexico: les faiseurs devenus makers, Avril 2016, Elsa Ferreira [disponible en ligne](#) sur Makers. A tous les coins de rues, ça s'active. Dans l'immense Mexico, les gens font et fabriquent depuis toujours. Makers? Pourquoi pas. La communauté grandit et redéfinit ses règles.

La crise de l'idéologie propriétaire et le retour des communs, Benjamin Coriat, Mai 2010, [disponible en ligne](#) sur Contre Temps. Benjamin Coriat, économiste au Centre d'Économie Paris Nord (Université Paris 13 / CNRS) revient sur les ressorts théoriques de l'idéologie propriétaire.

Agenda

12ème Conférence internationale sur le développement sur le thème Communs et Développement | 1er et 2 décembre 2016 | 5 rue Roland Barthes, 75012 PARIS

La 12ème conférence internationale de l'Agence française de développement (AFD) sur le développement est organisée en partenariat avec la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI), le Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et le Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE).

Il s'agit de rassembler et faire dialoguer les recherches menées sur l'articulation **Communs et dynamiques de développement**, à l'échelle internationale, en faisant appel à une pluralité de grilles d'analyse et de disciplines. Que nous enseignent les communs locaux en termes d'impact sur le développement des pays du Sud ? Comment appréhender les communs en termes d'acteurs, de modèles juridiques et d'indicateurs ? Comment caractériser les communs en termes d'interactions avec les sphères publique, marchande et politique ? Qu'est-ce que les communs apportent dans la réflexion sur les biens publics mondiaux ? [Pour plus d'information ici](#).



Villes en développement
Association de professionnels

Ce numéro est publié avec le soutien de l'Agence française de développement, du CEREMA, de Cities Alliance, du Groupe KERAN, du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires et du Ministère du Logement et de l'Habitat durable

Directeur de publication

Benjamin Michelon
Président d'AdP-Villes
en Développement

Rédactrice en chef

Aurélien Landon
AdP-Villes en Développement

Comité de rédaction

Serge Allou, Pierre-Arnaud Barthel,
Marcel Belliot, Ferdinand Boutet,
Xavier Crépin, Franck Charmaison,
Yves Dauge, Francine Gibaud,
Camille Le Jean, François Noisette,
Françoise Reynaud,
Julie Salagnac-Diop, Irène Salenson.

Secrétariat de rédaction

Eloïse Pelaud
AdP-Villes en Développement

Mise en page et impression

Alexandre Pison / 3ème Acte

Ce bulletin est en ligne sur le site de
AdP-Villes en développement
www.ville-developpement.org

Abonnement :

4 numéros par an : 30 euros